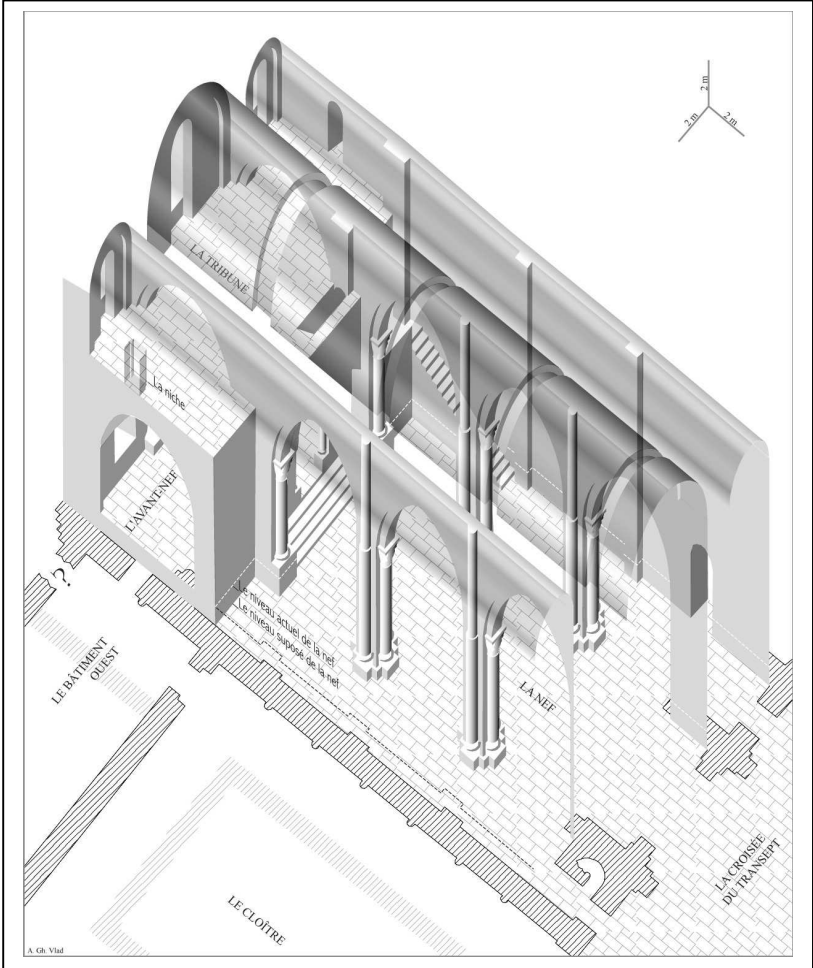


**Fig. 1 :** l'avant-nef, milieu du XIIe siècle

Dosseret de la fin XIe-début XIIe



**Fig. 2 :** Axonométrie du massif de la façade et de la nef

# L'église prieurale de Sainte-Gemme

► Andreï Gheorge Vlad

**L'architecture des églises correspond à des fonctions religieuses. L'auteur s'interroge sur le « massif de façade », structure d'accueil de cette église édifiée par l'ordre de la Chaise-Dieu et procède à des comparaisons pour juger des influences et des évolutions d'un modèle auvergnat.**

**E**n Saintonge, le prieuré de Sainte-Gemme est le premier et le plus important établissement<sup>1</sup> fondé par des moines venus de l'abbaye auvergnate de la Chaise-Dieu. De la grande prieurale<sup>2</sup> romane subsistent la nef<sup>3</sup> et une étonnante structure d'accueil présente derrière la façade occidentale appartenant à la typologie poitevine-saintongaise.

La structure d'accueil, formée d'une avant-nef surmontée d'une haute tribune, constitue un massif de façade : cette disposition se retrouve très rarement dans les églises romanes saintongaises. Disposés à l'Ouest des nefs, les massifs de façade étaient, par contre, courants dans l'ancien diocèse de Clermont, cœur de la congrégation casadéenne.

---

<sup>1</sup> On considère le prieuré conventuel de Sainte-Gemme, fondé entre 1071 et 1078, comme le « point de commande » des casadéens dans le diocèse de Saintes. Le prieur avait des droits supérieurs aux droits réguliers : droit au bâton pastoral, droit de recevoir à la profession monastique. Seigneur des lieux avec droit de justice, il dirigea vingt moines de chœur à Sainte-Gemme et directement les églises de Saint-Sulpice-d'Arnoult, de Rioux, etc. (Voir *Roccafertis* nos 34, 38 et 40).

<sup>2</sup> Plus de 55 m. de longueur : c'est beaucoup pour une prieurale casadéenne saintongaise.

<sup>3</sup> Le chœur et le transept furent abattus au temps des guerres de religion.

## La structure d'accueil et le modèle auvergnat

Malgré l'avancée spectaculaire des recherches, la fonction des massifs occidentaux romans reste encore difficile à définir avec précision. Leur caractère multifonctionnel s'impose : espace intermédiaire entre l'extérieur et le sacré, espace liturgique (autel opposé à l'autel principal, lieu d'où les chœurs répondaient au chœur, etc.), lieu baptismal ou de commémoration des défunts, jusqu'à des usages « profanes » comme refuge, dépôt des archives, bibliothèque, lieu privilégié pour des hauts personnages, etc.

La terminologie utilisée pour désigner les structures d'accueil des églises d'Occident est très diverse<sup>4</sup>. Pour Sainte-Gemme, comme pour les modèles auvergnats, nous avons choisi d'utiliser l'expression « massif de façade », employée par Laurence Cabrero-Ravel<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Narthex, galilée, antéglise, avant-nef, massif occidental, massif de façade, westwerk... etc. Voir *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Christian Sapin, Paris, Éditions du CTHS, 2002.

<sup>5</sup> Laurence Cabrero-Ravel, « Traitement et fonction des massifs de façade auvergnats », dans *Avant-nefs et espaces d'accueil... op. cit.*

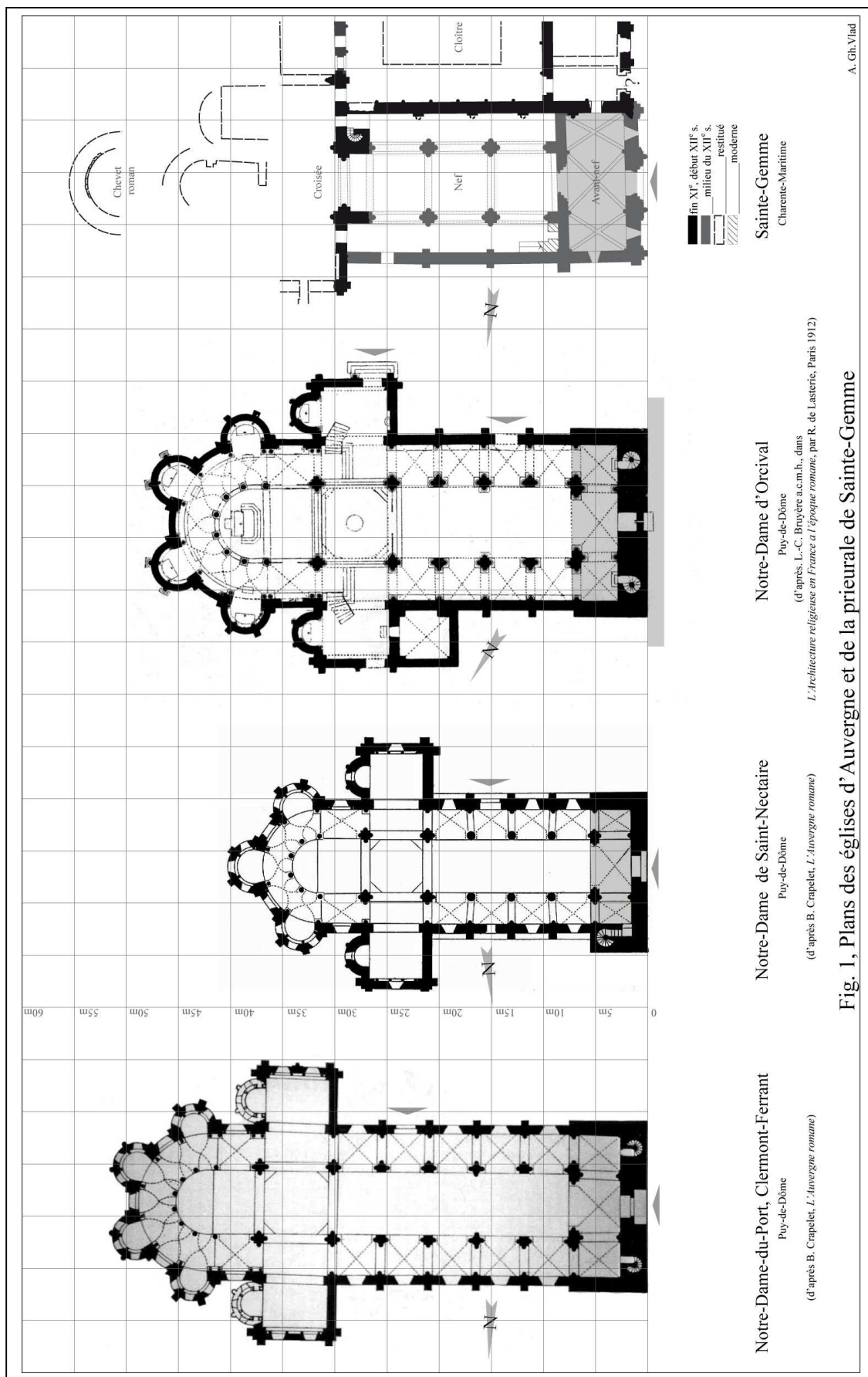


Fig. 1, Plans des églises d'Auvergne et de la priaurale de Sainte-Gemme

La congrégation de la Chaise-Dieu, très centralisée, « fut tardivement fidèle à son régime primitif » : l'abbé était « le personnage essentiel », il était le « maître du monastère, père et chef religieux »<sup>6</sup>. A la *Casa Dei*, les traditions sont solidement enracinées. Malgré la grande étendue de la congrégation, les liens entre la Chaise-Dieu et ses dépendances – abbayes et prieurés – étaient forts, le regard de l'abbé omniprésent<sup>7</sup> ; ses décisions portaient sur tous les domaines de la vie monastique. Très impliqué dans la production architecturale du diocèse, l'évêque de Clermont était intimement lié à l'ordre casadéen : il fut plusieurs fois choisi parmi leurs profès<sup>8</sup>.

### Les massifs de façade auvergnats

« Une des particularités de l'architecture auvergnate au XII<sup>e</sup> siècle est l'existence des massifs de façade sensiblement atrophiés par rapport au massifs occidentaux carolingiens dont ils dérivent<sup>9</sup> ». Organisés sur plusieurs niveaux, la plupart des massifs de façade auvergnats ont la largeur de la nef ou la débordent légèrement. L'espace est étroit : l'avant-nef très basse et la haute tribune ont la même structure de trois travées, « généreusement ouvertes sur la nef » (fig. 1 et 5). La tribune centrale est séparée visuellement de la nef par une triple arcature fine, alignée sur les tribunes des collatéraux.

Parmi les nombreuses possessions casadéennes dans le diocèse de Clermont, les prieurales de Notre-Dame de Saint-Nectaire et de Notre-Dame d'Orcival<sup>10</sup>, bien conservées, ont été édifiées pendant la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. C'est l'époque où l'on a décidé de

rajouter à la nef de Sainte-Gemme un espace d'accueil : nous le pensons directement inspiré des modèles du diocèse de Clermont.

L'importance des structures d'accueil auvergnates est encore prouvée par le cas d'Orcival, où l'entrée dans l'église se fait par le côté Sud (la façade Ouest est accolée à la colline). Malgré cela, un massif de façade, avec avant-nef et tribune, fut érigé.

La comparaison entre la structure d'accueil de Sainte-Gemme et les massifs de façade auvergnats peut paraître aventureuse, mais les liens forts entre l'abbaye mère et ses lointains prieurés, ainsi que le caractère strict et centralisé de la congrégation nous permettent de défendre cette hypothèse. Les églises casadéennes de la basse Charente suivent les modèles de l'architecture saintongeaise, mais des influences auvergnates sont identifiables. Nous nous proposons d'analyser la structure d'accueil de Sainte-Gemme parallèlement aux exemples auvergnats de la même époque.

### Une édification en deux étapes

**Première étape :** Après 1079 le premier maître d'œuvre, qu'on suppose être Théodard<sup>11</sup>, a tracé l'église et les bâtiments conventuels d'après la Règle et les us casadéens. Le chantier, probablement commencé en plusieurs endroits, a été ralenti ou stoppé vers la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle, alors que le chœur, le transept et une bonne partie des bâtiments claustraux étaient suffisamment avancés pour recueillir la communauté.

La nef a été commencée : on n'a monté que le mur gouttereau Sud, sur une hauteur d'environ 5 m du côté du cloître et plus vers le bâtiment Ouest. Vers la nef il est rythmé de quatre dossierets, à l'origine avec des colonnes engagées, montrant le projet initial : une triple nef de cinq travées (fig. 2, 4 et 8).

Avant 1098, le nouveau duc d'Aquitaine Guillaume IX, fils du donateur, visite le chantier et presse le « seigneur Théodard » et le moine Arnaud de mettre le terroir en valeur en y installant des colons devant servir de main d'œuvre.

---

<sup>6</sup> Gaussin P. R, *L'abbaye de la Chaise-Dieu (1043-1518)*, Paris, Cujas, 1962.

<sup>7</sup> L'abbé n'est obligé de partager les décisions avec un grand chapitre – où siégea le prieur de Sainte-Gemme – que depuis 1302, longtemps après la congrégation clunisienne.

<sup>8</sup> Durand, le deuxième abbé de la Chaise-Dieu, fut évêque entre 1076 et 1095 ; Aimeric, grand-prieur, fut évêque entre 1111 et 1150, etc.

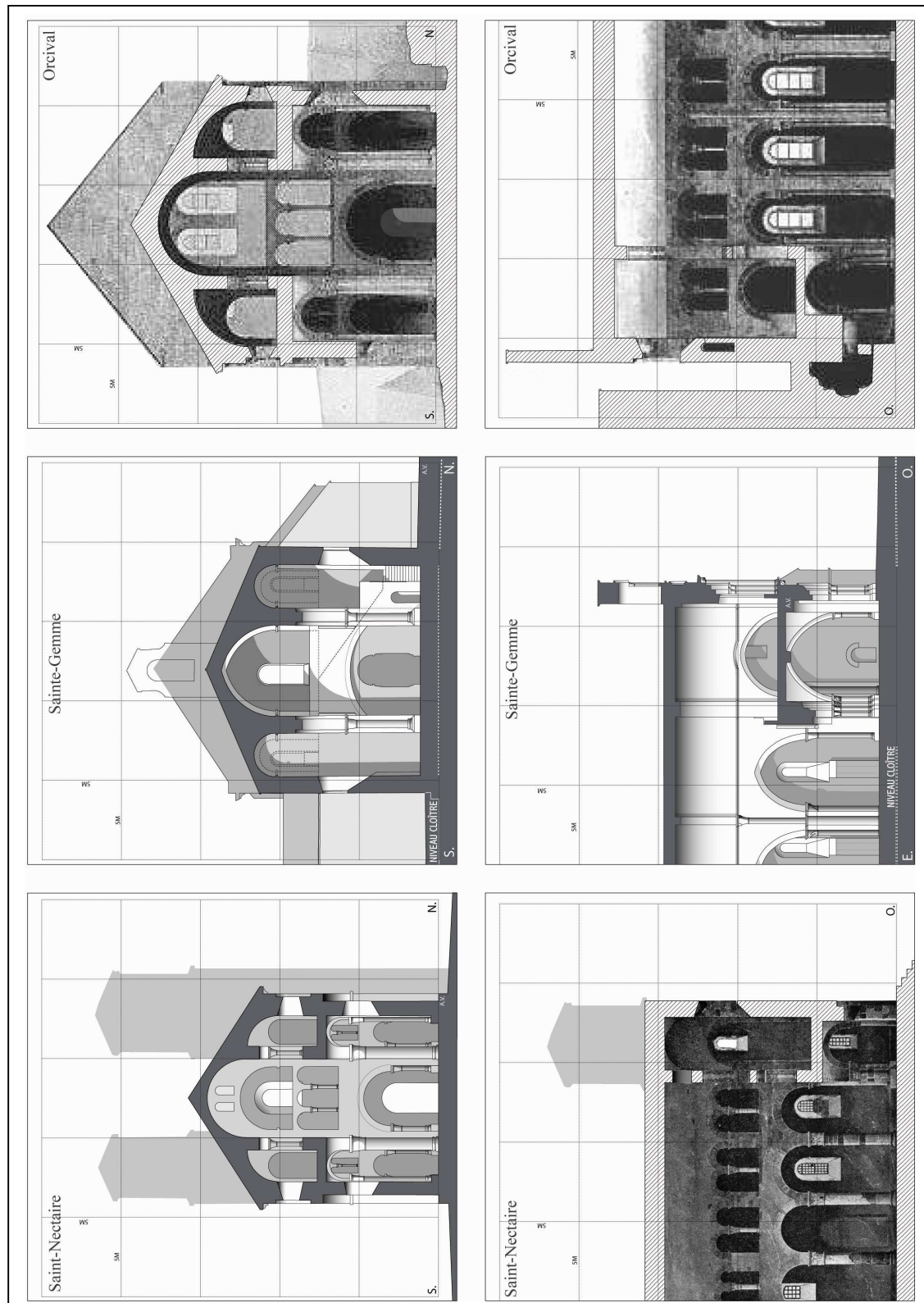
<sup>9</sup> Laurence Cabrero-Ravel, « Traitement et fonctions des massifs... », *op. cit.*

<sup>10</sup> Ces deux prieurales, avec Notre-Dame-du-Port de Clermont, Saint-Austremoine d'Issoire et Notre-Dame de Saint-Saturnin, comptent parmi les cinq églises auvergnates majeures, édifiées entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>11</sup> Appelé *preceptor et magister*, il est un des trois moines organisateurs envoyés en 1079 par la Chaise-Dieu. On le retrouve, dans plusieurs sources, jusqu'en 1098.

Fig. 5 : Coupes longitudinales et transversales



Pour les églises de Saint-Nectaire et d'Orcival, d'après les relevés de L.-C. Bruyère, a.c.m.h. dans *L'Architecture religieuse en France à l'époque romane*, par R. de Lastérie Paris 1912

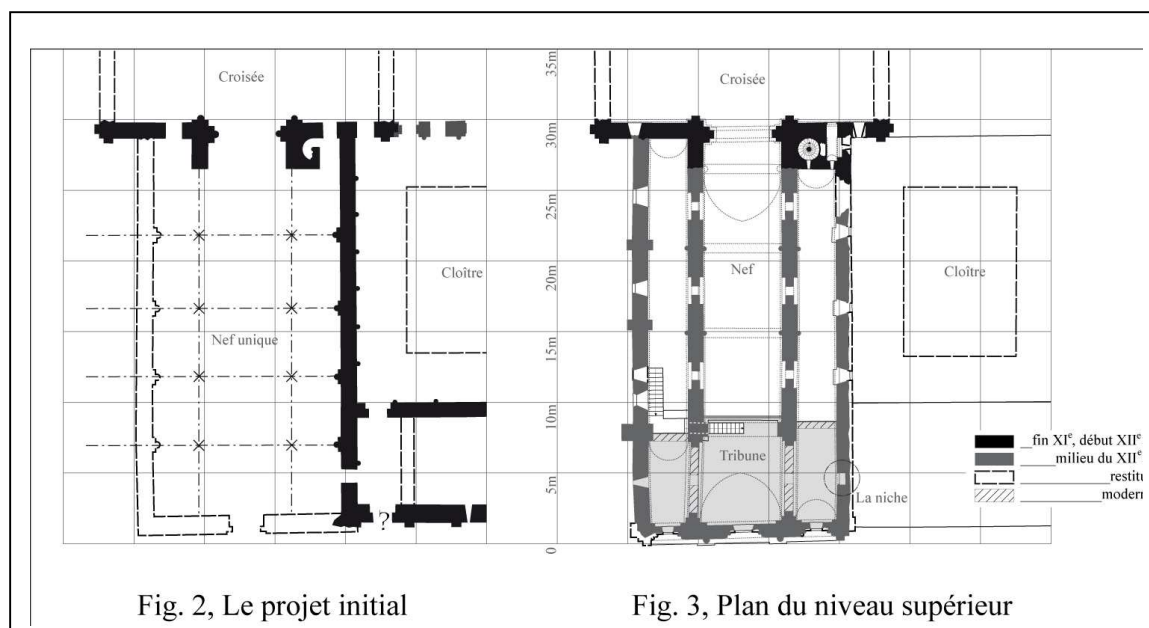


Fig. 2, Le projet initial

Fig. 3, Plan du niveau supérieur

**Deuxième étape :** Autour du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, à la reprise du chantier de la nef, les maçonneries restées en état ont été englobées ou adaptées aux nouvelles solutions de partage de la nef, de voûtement et de décoration. Le plan initial avec cinq travées a été abandonné et l'espace scindé en une triple nef de trois travées et une avant-nef surmontée d'une tribune. Les collatéraux<sup>12</sup> (couverts par des demi-cylindres), sont séparés du vaisseau central (voûté en berceau légèrement brisé avec des doubleaux), par des grandes arcades brisées à double rouleau, soutenues par quatre piliers carrés avec des colonnes engagées (fig. 1-5).

Le voûtement des trois vaisseaux est continu entre la nef et la tribune. La plupart des tribunes occidentales auvergnates sont voûtées d'arêtes mais à Orcival et à Notre-Dame de Saint-Saturnin, comme à Sainte-Gemme, le berceau de la nef se prolonge et pénètre le volume du massif de façade (fig. 5 et 13).

Yves Blomme a démontré que la totalité du voûtement et l'ensemble avant-nef-tribune<sup>13</sup> sont cohérents ; ils ont été érigés vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

Le voûtement de la priurale saintongaise a été consolidé ou reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle mais des témoins romans sont encore visibles : les berceaux romans sont préservés dans les bas-côtés de la tribune occidentale et dans l'extrémité Est de la nef centrale. Dans la nef, trois chapiteaux sculptés pendant la première étape romane<sup>14</sup> ont trouvé leur place dans la nouvelle composition et décoration de la nef.

### Avant-nef, tribune, façade

L'avant-nef, « une véritable galilée » d'après René Crozet<sup>15</sup>, est couverte de trois croisées d'ogives plates, sans doubleaux et sans formerets, mais avec trois types de nervures robustes (fig. 4 et 8). C'est vraisemblablement le premier exemple de voûte sur croisée d'ogives en Saintonge. Contrairement aux exemples auvergnats, l'espace est plus généreux et une seule ouverture – un beau portail saintongais – communique avec la nef.

La différence de niveau entre les bases des colonnes de la nef et de l'avant-nef (fig. 5 et 6) nous indique une rupture d'approximativement 0,60 à 0,80 m entre les deux espaces : plusieurs marches descendaient vers la nef.

<sup>12</sup> Sans tribunes conformément à la typologie poitevine-saintongaise.

<sup>13</sup> Yves Blomme, *L'architecture gothique en Saintonge et en Aunis*, Editions Bordessoules, Saint-Jean-d'Angély, 1987, p. 22, 24, 25.

<sup>14</sup> Les chapiteaux sont proches de ceux de la croisée et de la galerie Nord du cloître, édifiées à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au début du XII<sup>e</sup>.

<sup>15</sup> R. Crozet, *L'art roman en Saintonge*, Paris, 1971.

La tribune est accessible par un escalier droit qui traverse la retombée Nord du doubleau séparant les berceaux de la tribune et de la nef (fig. 6 et 9). Les maîtres romans ont fait le choix d'affaiblir la structure du monument, probablement pour faire aboutir l'escalier au centre de la tribune, afin de préserver l'espace des deux collatéraux (des chapelles ?). La partie inférieure de l'escalier est moderne, mais elle a été édiflée à la place de l'escalier antérieur. En Auvergne, l'accès aux tribunes se faisait habituellement par des escaliers en colimaçon placés dans le massif de façade ; pourtant on peut y trouver également des escaliers droits<sup>16</sup>.

Les murs de séparation entre les bas-côtés de la tribune et de la nef sont modernes, tout comme ceux qui séparent les trois vaisseaux de la tribune (fig. 3). Les trois vaisseaux de la tribune étaient ouverts vers la nef, conformément à l'exemple auvergnat. L'espace généré est vaste, mais sa fonction, en l'absence de sources écrites, nous échappe. Une niche romane située dans le mur méridional du collatéral Sud et pouvant servir à la liturgie (fig. 10) nous permet également de supposer la présence d'au moins un autel au niveau de la tribune.

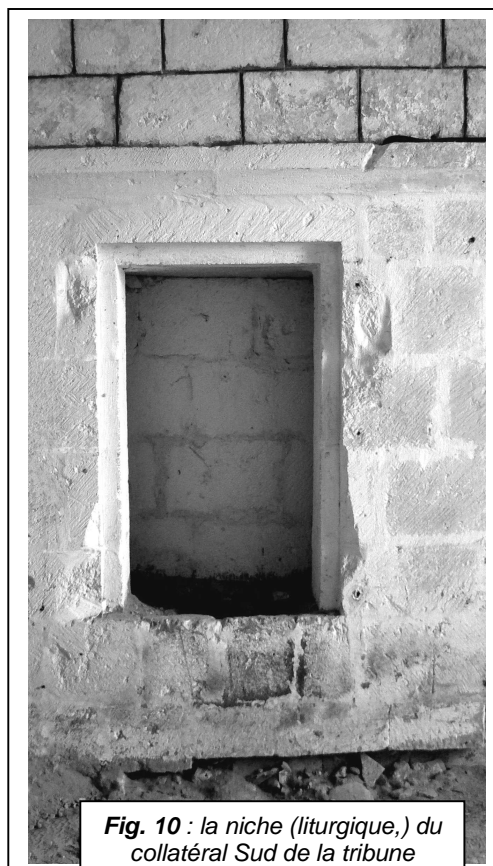
La façade Ouest<sup>17</sup>, de tradition locale, est tripartite et à deux niveaux. L'épaisseur de son mur est variable : elle est de plus de 1,70 m au niveau du rez-de-chaussée, et d'environ 1,10 m au niveau de la tribune<sup>18</sup>. Cette différence peut être interprétée de deux façons : soit la façade a été plaquée au milieu du XII<sup>e</sup> siècle sur des amorces de murs plus anciens, soit on a reproduit le modèle auvergnat où on trouve des murs renforcés – pour soutenir les poussées de la haute tribune – au niveau inférieur de la façade Ouest (fig. 5). La prieurale casadéenne de Parthenay-le-Vieux a une façade proche de celle de Sainte-Gemme. En l'absence d'une structure d'accueil, le mur de façade présente toutefois une épaisseur constante.

Il est à espérer que cette modeste contribution ouvrira la voie à un examen plus approfondi des liens et des influences – architecturales et sculpturales – au sein de la congrégation de la Maison-de-Dieu. ■

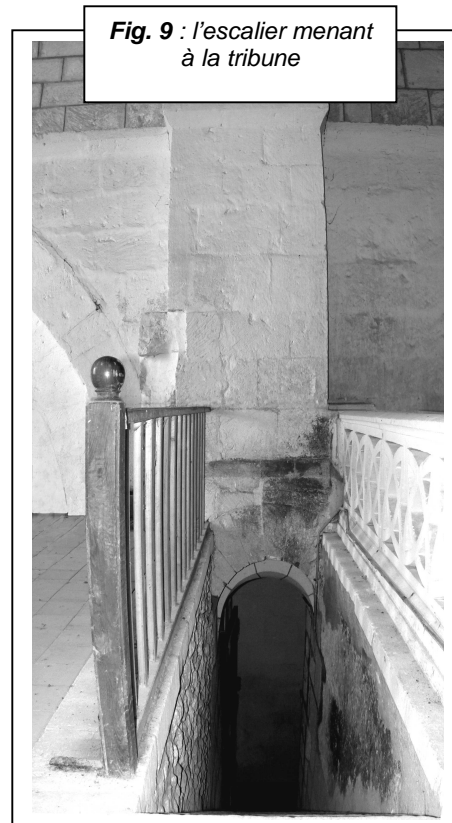
<sup>16</sup> A l'église Saint-Sébastien de Manglieu, un colimaçon et un escalier droit accèdent aux tribunes.

<sup>17</sup> Très restaurée en 1870.

<sup>18</sup> 1,10 m (environ) est le module retrouvé dans la plupart des éléments romans: épaisseur des murs, largeur des portes ou des baies, etc.



**Fig. 10** : la niche (liturgique,) du collatéral Sud de la tribune



**Fig. 9** : l'escalier menant à la tribune

les tribunes

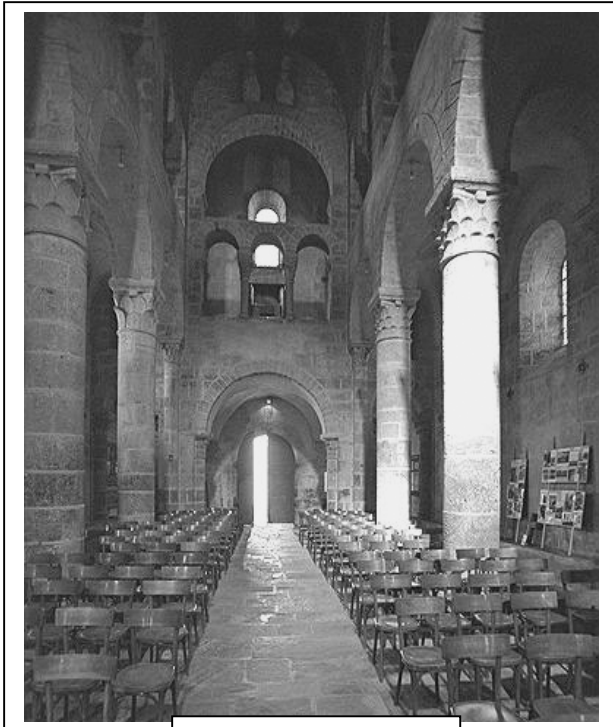


Fig. 12 : St Nectaire

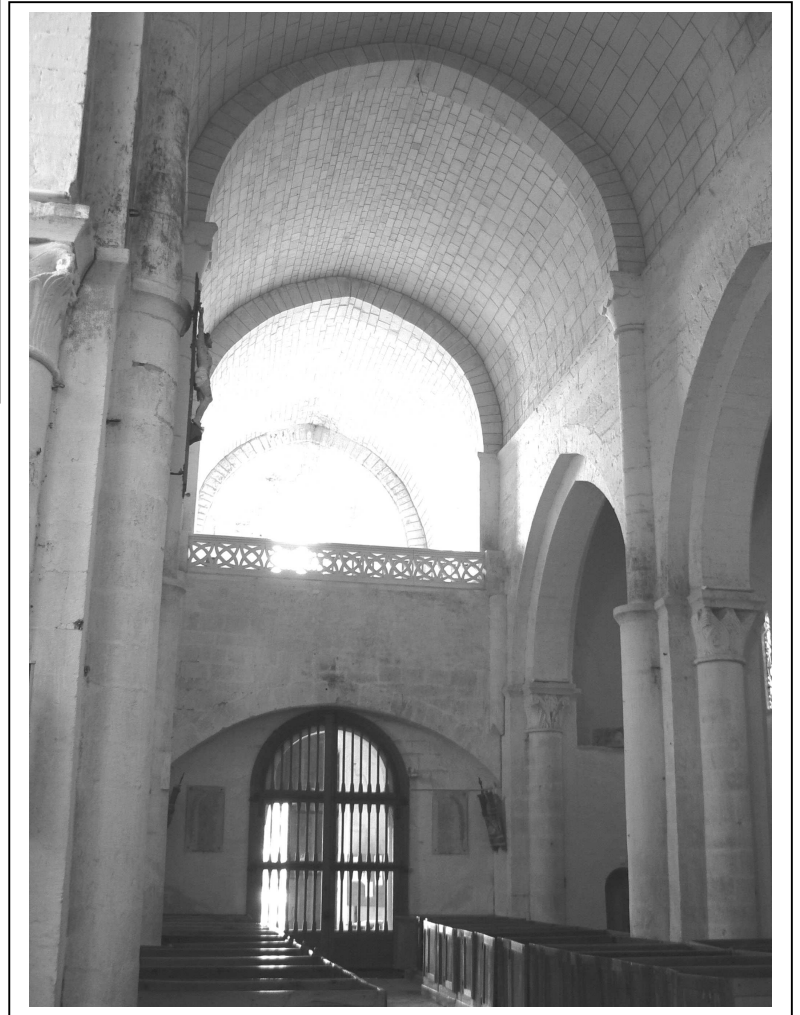


Fig : 11 : Sainte-Gemme

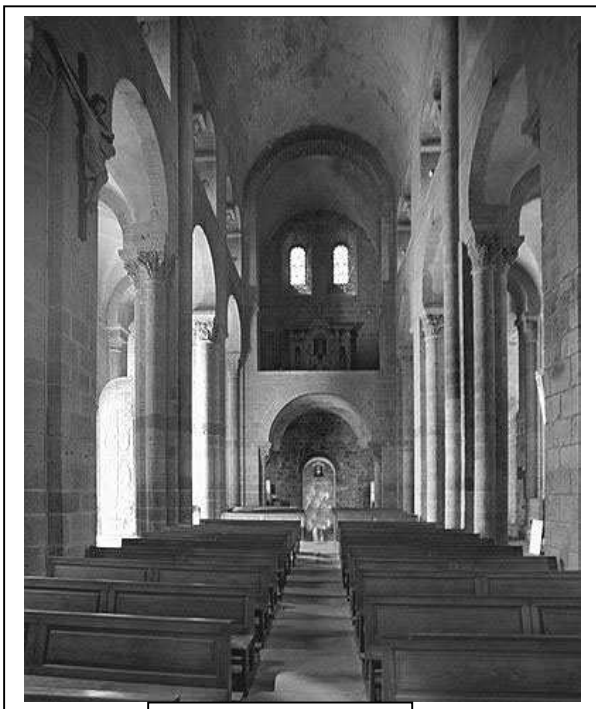


Fig. 13 : Orcival

Fig. 7 : Ste-Gemme : tribune et nef, vues vers le Nord

